

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3372 - MARDI 20 NOVEMBRE 2018

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Les activités de riposte paralysées



Prise en charge d'un malade atteint d'Ebola

L'insécurité qui règne à l'est du pays ne permet pas aux équipes de riposte contre Ebola de bien organiser l'activité sur le terrain. Le 17 novembre, toutes les activités de terrain ont été suspendues et le Centre des opérations d'urgence est resté fermé. Toutes les équipes sont restées dans leurs hôtels respectifs. Pour l'heure, le nombre de cas confirmés

a dépassé le cap de trois cents. Toutefois, l'épidémie reste dangereuse, en particulier à Beni. Ainsi, les équipes nationales et internationales continuent à travailler aux côtés de la population pour l'éradiquer. À la suite de l'insécurité qui prévaut dans la région, certains humanitaires ont fini par mettre fin à leurs activités.

Page 3

PRÉSIDENTIELLE

Le retour de Martin Fayulu confirmé pour le 21 novembre



Martin Fayulu, le candidat unique de l'opposition à la présidentielle du 23 décembre

Les partis et plates-formes politiques qui soutiennent la candidature de Martin Fayulu à la présidentielle viennent de saisir le gouverneur de la ville-province de Kinshasa et la Régie des voies aériennes pour les exhorter à prendre des dispositions en vue de faciliter le retour et l'accueil du candidat commun de l'opposition à la présiden-

tielle, qui veut regagner Kinshasa, à quelques jours du début de la campagne électorale.

Ce retour constitue un test de popularité pour celui qui porte la responsabilité et l'espoir de battre le candidat du Front commun pour le Congo et dauphin du président Joseph Kabila, Emmanuel Shadary Ramazani.

Page 2

DANSES URBAINES

Andrea et Geraldine Tshibuabua sacrées championnes du monde juniors de hip-hop

Les deux sœurs jumelles, qui évoluent sous le nom de scène « An&Ge », ont été sacrées championnes, le 20 octobre dernier, à Leyde aux Pays-Bas lors du championnat international organisé par Hip-hop Unite, l'une des deux grandes fédérations internationales dans le monde de la danse.

Nées d'un père congolais et d'une mère congolo-libanaise, elles ont hérité cette passion pour la danse de leur grande sœur, une férue de culture urbaine ou encore de films de danse. Elles pratiquent l'art de la danse comme amatrices depuis l'enfance et évoluent comme professionnelles depuis septembre 2014.

Page 4

UNIKIN

Le recteur et le ministre de l'ESU sommés de démissionner



Dans leur déclaration faite le 19 novembre, les étudiants de l'Université de Kinshasa (Unikin) ont donné quarante-huit heures à leurs autorités académiques pour la reprise des cours suspendus depuis près de deux mois à la suite de la grève des professeurs. Ils exigent, en même temps, les démissions notamment du coordonnateur des étudiants, du recteur ainsi que du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Steve Mbikayi. Ces trois personnalités, d'après eux, ont fait preuve de laxisme dans la gestion du dossier relatif à la grève des professeurs jusqu'à son pourrissement. En cas de non-satisfaction à leur requête, les étudiants promettent de ne pas abdiquer.

Des étudiants dans l'enceinte de l'Université

Page 2

KINSHASA

Le retour de Martin Fayulu confirmé pour le 21 novembre

Ce retour dans la capitale congolaise constitue un test de popularité pour celui qui porte la responsabilité et l'espoir de battre le candidat du FCC et dauphin du président Joseph Kabila, Emmanuel Shadary Ramazani.



Martin Fayulu encadré par ses pairs lors de sa désignation

Les partis et plates-formes politiques qui soutiennent la candidature de Martin Fayulu à la présidentielle viennent de saisir le gouverneur de la ville-province de Kinshasa et la Régie des voies aériennes (RVA) pour les exhorter à prendre les dispositions en vue de faciliter le retour et l'accueil au candidat commun de l'opposition à la présidentielle, qui veut regagner Kinshasa, à quelques jours du début de la campagne électorale.

Dans des correspondances adressées à l'autorité urbaine et au directeur général de cette société dont copies ont été réservées à la police, au ministre chargé de l'Intérieur et à la Direction générale des migrations, ces structures ont confirmé le retour du candidat commun de l'opposition à la présidentielle, dans la matinée du 21 novembre, par l'aéroport de N'djili.

Du DG de la RVA, ces partis et regroupements politiques attendent d'autoriser à certaines personnalités citées l'accès au salon d'honneur et au tarmac, en vue de l'accueil de Martin Fayulu Madidi. Ils ont, par ailleurs, sollicité du gouverneur de la ville de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter son accueil par la population kinoise.

Il est rappelé que Martin Fayulu Madidi avait été choisi, par ses pairs, comme candidat commun de l'opposition, à l'issue d'une rencontre tenue à Genève en Suisse. Alors que les sept leaders de l'opposition congolaise présents lors de ces travaux ont signé le document sanctionnant cette rencontre, deux, dont Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe, se sont rétractés et ont retiré leurs signatures, sous la pression de sa base, pour le premier. Ceux qui sont restés dans cet accord, Martin Fayulu lui-même, Jean-Pierre Bemba, Freddy Matungulu, Adolphe Muzito, Endundo Bononge continuent à appeler les deux partants à revenir sur leurs décisions.

Pour l'opinion, le retour de Fayulu à Kinshasa constituera donc un test pour ce candidat sur qui l'opposition a musé pour battre le candidat du Front commun pour le Congo (FCC) et dauphin du président Joseph Kabila, Emmanuel Shadary Ramazani, dont le programme a été dévoilé le 19 novembre, et assurer ainsi l'alternance tant réclamé par elle. Cela sera également un test pour le pouvoir, qui va ainsi donner une idée sur ce que sera la campagne électorale.

Lucien Dianzenza

UNIKIN

Les étudiants réclament la démission du recteur et du ministre de l'ESU

Dans une déclaration faite le 19 novembre, la coordination des étudiants de l'Unikin donnent, par ailleurs, 48 heures aux autorités académiques pour la reprise des cours suspendus depuis près de deux mois à la suite de la grève des professeurs.

La tension ne faiblit toujours pas à l'Université de Kinshasa (Unikin). Après une relative accalmie qui n'a duré que quelques heures, les étudiants ont repris le 19 novembre avec leur manifestation. Tôt le matin, ils ont réinstallé les barricades, brûlé des pneus et scandé des slogans hostiles vis-à-vis du pouvoir. Le jeu du chat et de la souris a repris ses droits sur le campus entre les policiers et les manifestants contenus dans les périmètres de l'université. Ceux parmi les manifestants qui ont eu la malchance de se retrouver en dehors du site ont été vite interpellés par les forces de l'ordre qui ont pris leur quartier aux abords du campus. La police était bien obligée, devant la furie des manifestants dont les rangs ne cessaient de grossir, d'user de gaz lacrymogène pour les disperser. Selon la police, les jeunes des quartiers avoisinants ont rejoint les étudiants et mis sens dessus-dessous le site universitaire mué, en un temps éclair, à un champ de bataille. Un grand feu a été allumé à l'espace Trafic qui conduit vers l'Intendance perturbant la circulation à ce niveau.

C'est sur ces entrefaites qu'un groupe d'étudiants est monté au créneau pour lire une déclaration qui engageait l'ensemble de la communauté estudiantine. Dans leur déclaration, les étudiants de l'Unikin ont donné 48 heures à leurs autorités académiques pour la reprise des cours suspendus depuis près de deux mois à cause de la grève des professeurs. Ils exigent, en même temps, les démissions notamment du coordonnateur des étudiants, du recteur et du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Steve Mbikayi. Ces trois personnalités, d'après eux, auront fait preuve de laxisme dans la gestion du dossier relatif à la grève des professeurs jusqu'à son pourrissement. « Ils ont jusqu'à vendredi pour démissionner. Au cas contraire, nous n'abandonnerons pas », entend-on dire.

Les étudiants manifestent contre la grève des professeurs qui exigent, à leur tour, l'amélioration des cautions salariales. Entre-temps, l'on apprend dans la foulée la tenue d'une réunion de l'Association des professeurs de l'Unikin qui examinera la possibilité de la levée de grève. Pour sa part, le ministre Steve Mbikayi ne cesse d'appeler au calme et à la retenue, convaincu de l'issue heureuse des pourparlers en cours.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RDC

FFJ redoute le pire pour les journalistes et les médias à l'approche des élections

L'ONG invite les autorités à garantir l'exercice de la liberté de la presse et à rassurer les médias qui ont un rôle considérable à jouer dans le contexte électoral où tous les courants d'opinions sont indispensables pour cimenter la démocratie.

À l'approche des élections générales prévues pour décembre 2018 en RDC, l'organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, Freedom for journalist (FFJ), vient de tirer la sonnette d'alarme. Cette ONG dit redouter une pire période pour les journalistes et les médias.

Citant des informations qui lui sont rapportées, en effet, cette organisation note qu'une catégorie de médias et de journalistes seraient sur la cartographie de la Police nationale congolaise à cause de leurs vives critiques de l'action gouvernementale. « Si ces informations arrivaient à se confirmer, le bilan serait lourd pour des violations des droits de journalistes déjà documentées portées à ce jour à 125 cas. C'est une alerte que nous lançons à l'attention de l'opinion internationale », a déclaré le chargé d'assistance légale à FFJ, Me Nkashama. L'ONG, dans son communiqué publié le 19 novembre, rappelle qu'à quelques jours du lance-



Des professionnels de médias congolais

ment de la campagne électorale, un journaliste, Peter Tiani, est en prison pour diffamation. Transféré à la principale prison de Kinshasa, ce professionnel des médias a été arrêté deux jours auparavant dans son studio par quatre policiers, à la suite d'une plainte qui serait déposée par un des fils du Premier ministre à cause de la diffusion

par son magazine télévisé « Le vrai journal » d'une information reprise sur un site congolais qui faisait état de la disparition d'une forte somme d'argent au domicile du chef du gouvernement congolais. FFJ note que dans la même période, un autre journaliste, de Congoprofond.cd, un média d'informations en ligne posté à partir de Kinshasa,

Petit Ben Bukasa, a été interpellé par des agents de la Police de circulation routière, accusé d'avoir voulu filmer les actes de tracasseries policières sur les routes de Kinshasa.

La peur hante la corporation

Motivant ses craintes par ces interpellations des professionnels des médias, FFJ pense que

« l'arrestation et la détention du journaliste Peter Tiani jette la peur au sein de la corporation de journalistes et crée, du coup, une autocensure, en privant ainsi le public de l'information objective et diversifiée ».

L'ONG a, par ailleurs, noté que le code de bonne conduite consensuelle pour une campagne électorale apaisée endossée en 2006, les organisations professionnelles des médias avaient demandé aux autorités de respecter la loi sur la liberté de la presse mais cette association a dit craindre que la force l'emporte sur la loi plutôt que la loi sur la force.

Face à ce tableau, FFJ invite les autorités à garantir l'exercice de la liberté de la presse et à rassurer les médias, qui ont un rôle considérable à jouer dans le contexte électoral où tous les courants d'opinions sont indispensables pour cimenter la démocratie. L'ONG rappelle, cependant, au gouvernement que le journaliste et les médias sont une courroie de transmission et se limitent à ne rendre à la société que ce que cette même société leur fournit. « S'en prendre aux journalistes et aux médias serait s'en prendre à la société elle-même », a averti FFJ dans son alerte.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Les activités de riposte paralysées

L'insécurité qui règne à l'est du pays ne permet pas aux équipes de riposte contre Ebola de bien organiser l'activité sur le terrain. Le 17 novembre, toutes les activités de terrain ont été suspendues et le Centre des opérations d'urgence est resté fermé. Toutes les équipes sont restées dans leurs hôtels respectifs.

Dans la soirée du 16 novembre, un groupe armé a fait une incursion dans le quartier de Boikene, commune de Rwenzori, dans la ville de Beni, avec l'intention d'attaquer l'une des bases de la Monusco. Les casques bleus ont

immédiatement réagi, repoussant le groupe de rebelles après plusieurs heures d'affrontements, à quelques mètres du Centre des opérations d'urgence de la réponse Ebola et des hôtels dans lesquels plusieurs équipes de la riposte sont logées. Des sources concordantes indiquent que certains humanitaires ont carrément quitté la ville site à cette insécurité grandissante.

Le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, déplore ces actes de violence qui ont à nouveau meurtri les habitants de Beni et qui ralentissent les efforts menés par les équipes de la riposte pour mettre fin à l'épidémie d'Ebola. L'épidémie reste dangereuse, en particulier à Beni. Ainsi, les équipes nationales et internationales continuent à travailler aux côtés de la population pour mettre fin à l'épidémie.

L'insécurité dans la ville de Beni porte un dur coup aux activités de lutte contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Selon le bulletin quotidien du ministère de la Santé, le nombre de cas confirmés a dépassé le cap de

trois cents. Depuis le début de l'épidémie jusqu'au samedi 17 novembre, le cumul des cas est de trois cent cinquante-huit, dont trois cent onze confirmés et quarante-sept probables. S'agissant des décès, depuis le début de l'épidémie, au total, il y a eu deux treize cas ont été rapportés dont cent soixante-six confirmés et quarante-sept probables. Cinquante-sept cas suspects sont en cours d'investigation. Six nouveaux cas ont été confirmés, dont quatre à Beni, un à Katwa et un à Kalunguta. Trois nouveaux cas de décès confirmés signalés dont deux à Beni et un à Katwa. Pour ce qui est de la vaccination, depuis le début de cette opération, le 8 août 2018, trente-un mille sept cent treize personnes ont été vaccinées, dont quinze mille neuf cent un à Beni, plus de quatre mille à Mabalako, plus de trois mille à Katwa et plus de mille cinq cents à Mandima. Plusieurs personnes ont été aussi vaccinées dans les zones de santé de Butembo, Kalunguta, Mase-reka, Bunia, Tchomia.

B.L



L'insécurité empêche le bon déroulement des activités de riposte contre Ebola à Beni

DANSES URBAINES

Andrea et Geraldine Tshibuabua sacrées championnes du monde juniors de hip-hop

Les deux sœurs jumelles, qui évoluent sous le nom de scène « An&Ge » ont été sacrées championnes, le 20 octobre dernier, à Leyde aux Pays-Bas lors du championnat international organisé par Hip-Hop Unite, l'une des deux grandes fédérations internationales dans le monde de la danse.

Âgées de 15 ans, Andrea et Geraldine Tshibuabua ont remporté leur quatrième et plus grand titre de leur jeune carrière. En termes de compétition, le monde international de la danse est composé d'une partie underground et d'une partie institutionnelle. Cette dernière est divisée en deux grandes fédérations internationales : UDO (United Dance Organization) et HHU (Hip-hop Unite). Andrea et Geraldine Tshibuabua étaient déjà championnes de Belgique dans les deux fédérations : championnes UDO Belgique 2018, au Festiv' dance 2018, Hip-hop Unite Belgique 2018 et maintenant championnes du monde Hip-hop Unite mondiale 2018. Elles sont également vice-championnes du monde UDO 2018. Les jumelles ont fait savoir au Courrier de Kinshasa que ce prix marque le début d'un nouveau chapitre dans leur jeune carrière. « C'est très encourageant de recevoir ce prix, car ça nous prouve vraiment que le travail paye et ça nous motive à encore aller plus loin », ont-elles fait savoir.

Passionnées, complices, déterminées, identiques sur certains points et complémentaires sur d'autres, notamment au niveau de leurs caractères, « An&Ge » pratiquent 15h de danse par semaine, sous la supervision de leur coach Éric Lubukayi et s'entraînent également chez elles à deux seules dans la ville de Wavre où elles habitent. Elles sont également professeures de hip-hop, ragga (afro) et Girly, au studio Artendance, à Limal, une section de



la ville de Wavre. « Ces filles ne cessent de m'impressionner. Leur progression est époustouflante et leur travail acharné est à féliciter. Outre leur talent, Andrea et Geraldine sont très rigoureuses dans leur travail. Elles bossent énormément et sont très bien élevées », a déclaré leur coach Éric Lubukayi.

Un style de vie atypique

Les jumelles, nées d'un père congolais et d'une mère congolo-libanaise, ont hérité cette passion pour la danse de leur grande sœur qui était aussi une grande fan de danse, de culture urbaine ou encore de films de danse. Elles pratiquent donc l'art de la danse comme amatrices depuis l'enfance et évoluent comme professionnelles depuis septembre 2014.

Malgré leurs multiples occupations, Andrea et Geraldine Tshibuabua parviennent à gérer leur horaires et exigences

de l'école, leur cours de danses, leur collectif AfrohouseBelgium et les cours qu'elles dispensent elles-mêmes. Elles ont également déjà suivi des cours à l'étranger, notamment de de hip-hop à Paris au Lax Studio, de hip-hop et d'Afro en Hollande au Orokanafriends, de hip-hop et Girly à New York au Broadway Dance Center ainsi que des sessions freestyles en Hollande et en Allemagne. Leurs maîtres mots : rigueur, travail et précision. « Ce qui est remarquable chez elles, c'est leur autodétermination et la volonté de toujours améliorer leur technique. Ce sont des filles ambitieuses, très disciplinées, qui se donnent vraiment les moyens d'atteindre leurs objectifs. Cela se reflète dans leur prestation qui est souvent qualifiée de précise et naturelle. Aussi, leur complicité est l'un de leurs atouts majeurs et c'est ce qui rend leur duo si unique et surprenant. Ce sont

des sœurs qui avancent avec, pour philosophie de vie, la simplicité et l'humilité », a dit un proche.

Plus qu'un duo, un art de vivre

Néanmoins, quoiqu'elles aient un succès grandissant, les championnes du monde maintiennent et affirment leur valeur, notamment respect de soi et de son corps, et ne cherchent pas à faire comme tout le monde dans un milieu où beaucoup de danseuses perdent leur identité à cause de la notoriété.

Andrea et Geraldine Tshibuabua, qui comptent plus de 8000 followers sur Instagram, ont confié le management de leur projet artistique à la structure W.E.E Consulting qui se charge notamment de leur image de marque et du développement de leur duo sur la scène internationale. « C'est un plaisir de pouvoir travailler avec An&Ge. Elles dégagent quelque chose de rare et puisent leur force dans leur complicité. Elles se soutiennent et nous montrent vraiment la richesse de viser le progrès collectif plutôt qu'individuel. Ce sont des filles attachantes, très précises dans leur art et qui savent ce qu'elles veulent. Nous sommes fiers de pouvoir les accompagner dans leur projet artistique. De plus, leur philosophie est vraiment en parfaite adéquation avec notre management : le partage, la créativité et l'excellence », s'est réjoui l'équipe de Management de W.E.E Consulting.

La structure travaille actuellement avec les jumelles sur la réalisation d'une pièce qui invite les spectateurs à découvrir les secrets et mystères qui se cachent derrière une connexion entre des jumeaux. Un projet, explique-t-on, où art, connexion et émotions seront au rendez-vous afin notamment de démontrer qu'An&Ge est bien plus qu'un duo mais un art de vivre ensemble.

Patrick Ndongidi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FÊTE DU LIVRE

La sixième édition s'étend sur deux week-ends

Réputé comme l'un des événements phares qu'abrite l'Institut français (IF) et tenu en plus désormais pour l'incontournable rendez-vous des Kinois amateurs de littérature, la manifestation va recevoir plus de trente auteurs, du 23 novembre au 1er décembre, pour une programmation dense et variée avec près d'une centaine de rencontres sur le thème évocateur « Congo, regards croisés ».

Les écrivains congolais, des deux rives, ne seront pas les seuls à faire vivre la sixième édition de la Fête du livre de Kinshasa. La Guinée, le Cameroun, le Togo, le Canada, la Suisse, la Belgique et évidemment aussi la France s'invitent à cette discussion littéraire francophone où sont en vedette la RDC et le Congo-Brazza. La contribution doublée des auteurs, avec son passage de quinze à trente participants, cette fois a été organisée dans le but de mener à bien cette joute. Pour François Behue, le président du pôle Eunic, l'institution chef de file de l'organisation, c'est dans l'heureuse perspective d'en faire « le temps fort de la rentrée scolaire ». Il lui a ainsi plu de rappeler en sus à l'assistance du point de presse tenu à l'IF le 16 novembre pour la présentation du calendrier que la Fête du livre a été engendrée à l'école française. D'où sa vocation partiellement pédagogique avec



Le panel des animateurs de la conférence de presse

les rencontres scolaires évaluées à un tiers de la programmation générale, comme souligné par Samuel Pasquier. Le directeur délégué de la Halle de la Gombe s'est de même réjoui d'avance de la chaleur espérée de l'événement qui a été à dessein calé sur deux week-ends.

Voulue festive dès le départ, la sixième édition sera lancée comme l'an dernier, avec la remise du « Prix européen de la littérature congolaise », le Makomi. Créé par le pôle

Eunic, cette distinction primant les meilleures productions littéraires dans la catégorie nouvelle, roman et recueil de poèmes, récolte déjà son petit succès, s'il faut s'en tenir à l'éloge lui rendu par Richard Ali, chargé de la Bibliothèque du Centre Wallonie-Bruxelles, qui a récolté 290 manuscrits cette fois. Et, cerise sur le gâteau, le concert de Strombo est programmé pour achever la soirée en musique.

Programmation dense et variée

L'ouverture est censée donner un aperçu de l'ensemble de l'événement qui entend aligner une programmation fort variée pour le bonheur des férus de la littérature. En effet, la Fête du livre s'apprête à être bien au-delà d'un simple « espace d'échanges féconds et passionnants entre les auteurs et le public ». Et pour ce faire, en plus des débats, sont prévus des ateliers, dont la résidence BD de La Ruche Production, des spectacles divers dont des lectures, du théâtre et de la musique. Sans oublier que la librairie éphémère qui constitue à chaque fois un grand pôle d'attraction s'annonce comme un lieu de délectation pour les amateurs du livre. Mention spéciale aux Editions Elondja de Dan Bomboko où l'on est toujours sûr de trouver une BD locale ou importée à bon prix.

La Halle de la Gombe promet de planter dans son parking « la plus grande librairie de la RDC fort de la participation attendue d'une dizaine de librairies et éditeurs qui proposeront des milliers d'ouvrages à la vente pour tous les goûts et tous les âges ». Par ailleurs, l'on espère aussi que le troc instauré l'an dernier par la bibliothèque de la Halle de la Gombe à la fermeture aura toujours sa part de succès.

Nioni Masela

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Le FMI classe la RDC parmi les pays stables entre 2017 et 2018

L'institution de Bretton Woods estime toutefois que cette stabilité interne et externe reste très fragile.

Le Fonds monétaire internationale (FMI) est formel : la RDC a retrouvé une stabilité interne et externe depuis le dernier trimestre de l'année 2017. Il note par ailleurs une consolidation de la stabilité au cours des trois derniers mois. Selon son représentant résident, Philippe Egoume, cette conjoncture économique de plus en plus propice pour le pays est le fruit de la mise en œuvre d'une politique budgétaire restrictive en coordination avec la politique monétaire. Au niveau interne, l'institution financière internationale fait remarquer que la réduction des pressions inflationnistes et du taux de change a contribué largement à cette stabilité. Dans les deux cas, c'est-à-dire l'inflation et le taux de change, les résultats sont très intéressants. En effet, le gouvernement central a réussi à maintenir l'inflation à moins de 1 % tandis que le taux de change a connu une variation n'excédant pas les 5 % au cours de la même période. En glissement annuel, poursuit le FMI, l'inflation devrait rester dans les deux chiffres, soit 14,5 % à fin octobre 2018. Au niveau international, le pays continuera à profiter d'un environnement favorable avec les cours élevés des principaux produits d'exportation, notamment le cobalt. Le cours de ce minerai a connu une augmentation de plus de 200 % entre juillet 2016 et octobre 2018. Pour le cuivre, la hausse est restée plus mesurée au cours de la période, soit 22 %. Cette situation assez mitigée du cuivre s'explique par les trois mois de baisses successives avant une reprise progressive, affichant une hausse mensuelle de 3,4 % à fin octobre 2018. Pour rappel, le FMI a salué récemment la réduction des dépenses publiques et la conduite prudente de la politique monétaire et de la politique budgétaire du gouvernement central qui ont permis au pays de stabiliser son économie sur les plans interne et externe. Le solde budgétaire positif de 2017 s'est consolidé finalement à fin septembre 2018, même si les dépenses électorales ont contribué aux déficits enregistrés au cours des mois de juillet, août et septembre 2018. Il n'empêche que le pays est fragilisé par la faible mobilisation des recettes et les problèmes de crédibilité du budget, conclut le FMI.

Laurent Essolomwa

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

UNION AFRICAINE

Des réformes internes adoptées

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont, lors du 11e sommet extraordinaire de l'organisation continentale tenu à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 17 au 18 novembre, adopté un certain nombre de réformes visant à la rationaliser et à obliger les Etats membres à respecter leurs obligations financières.

Les dirigeants africains ont notamment soutenu les mesures visant à renforcer l'Union africaine (UA) tout en générant des re-

de cette réforme que la paix et la sécurité fusionnent dorénavant avec les affaires politiques, alors que le commerce et l'industrie forment un seul ensemble avec les affaires économiques, comme l'a indiqué le Tchadien Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA aux journalistes.

Les dernières assises de l'institution africaine ont été aussi l'occasion de lancer un fonds destiné à financer les réponses aux crises sur le continent avant qu'elles ne dégénèrent en conflits ouverts. Il

0,2% destinée à financer l'organisation. Près de la moitié des cinquante-cinq Etats membres a accepté de la payer pour réduire la dépendance de l'organisation à l'égard des bailleurs étrangers, qui contribuent à son budget à hauteur de 50%.

Le gouvernement américain a déjà critiqué le projet de la taxe sur les importations, arguant qu'il viole les règles de l'Organisation mondiale du commerce. Dans une déclaration, la mission américaine auprès de l'UA a affirmé qu'elle soutenait les

président en exercice de l'UA de donner au chef de la Commission de l'UA le pouvoir de nommer ses propres adjoints et commissaires. Si cette réforme était adoptée, elle permettrait de rendre l'administration plus responsable devant son chef.

Les progrès réalisés en matière de réformes internes de l'UA ont été salués par le président en exercice de l'Union africaine, le chef de l'Etat rwandais même si certaines de ses propositions n'ont pas été approuvées par ses pairs. « *Aujourd'hui, nous avons lancé la Commission (l'exécutif de l'UA) sur une trajectoire plus performante avec des effets bénéfiques qui se feront sentir pendant des décennies (...). Nous avons fait notre part du travail pour poursuivre le voyage et je m'attends à ce que le prochain (...) président de l'Union africaine poursuive sur la même lancée et avec les mêmes progrès* », a déclaré Paul Kagame, dont le mandat de président de l'organisation continentale expire en janvier 2019.

Un sommet de dernière chance pour hâter les réformes

Le chef de l'Etat rwandais avait été chargé, en 2016, par ses pairs de réfléchir à une réforme visant notamment à garantir l'autonomie financière de l'organisation pour lui donner les moyens de sa souveraineté politique. Ce qui était de tout point de vue nécessaire puisque l'UA a été pendant de longues années critiquée pour sa lourdeur administrative et son inefficacité.

Pour avoir compris la nécessité d'engager des modifications au sein de l'organisation panafricaine, Paul Kagame a, depuis qu'il assure la présidence tournante de l'UA, cherché à tailler dans les dépenses de l'union, en limitant le nombre de sommets et de commissions et à réduire sa dépendance à l'égard

des donateurs étrangers. Il a aussi suggéré que l'organisation circoncrive ses priorités à la sécurité, la politique et l'intégration économique. Il s'en était suivi l'adoption de certaines réformes. C'était le cas des sommets qui, en début d'année en cours, sont passés de deux à un sommet annuel.

Des observateurs estiment que le sommet qui vient de se tenir au siège de l'UA était celui de la dernière chance pour Paul Kagame de faire adopter des mesures fortes avant qu'il ne passe le relais au président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, moins enclin que lui aux réformes.

Outre les réformes, la santé du président Ali Bongo Ondimba a été au centre des préoccupations de l'UA qui, dans un communiqué, a indiqué être attachée au « *strict respect de l'ordre constitutionnel* » au Gabon. L'organisation continentale faisait allusion à la démarche de la Cour constitutionnelle qui a modifié, le 14 novembre, la Constitution pour pallier l'absence du chef de l'Etat, hospitalisé à Ryad.

Selon un communiqué du président de la Commission de l'UA rendu public durant le sommet, une « *mission d'information et d'écoute* » sera dépêchée « *dans les meilleurs délais* » à Libreville. Moussa Faki Mahamat s'est dit « *préoccupé par certains développements en rapport avec la situation sanitaire du chef de l'Etat* », et a appelé « *l'ensemble des acteurs politiques et institutions du pays à conjuguer, en toute responsabilité, leurs efforts en vue de préserver l'unité, la paix et la stabilité* ». La présidence gabonaise a récemment indiqué qu'Ali Bongo est depuis le 24 octobre en Arabie saoudite où il se trouve « *dans une phase de recouvrement de la plénitude de ses facultés physiques* » à la suite d'un « *malaise* », de « *vertiges* » et d'un « *saignement* ».

Nestor N'Gampoula



Une vue de la salle de réunion de l'UA

cettes auprès des États membres et en sanctionnant ceux qui ne versent pas leurs contributions. Ce qui était très capital puisque l'organisation dépend actuellement des donateurs étrangers qui, en 2019, devront payer 54% d'un budget total de 681,5 millions de dollars (596 millions d'euros).

L'UA a, par ailleurs, accepté de réduire le nombre de ses commissions de huit à six. Il ressort

reste maintenant à traduire cette volonté dans les faits d'autant que ce fonds ne dispose présentement que 60 millions de dollars recueillis auprès de pays africains alors qu'il devrait être doté à terme de 400 millions de dollars. Selon des diplomates, le Fonds pour la paix fait partie des propositions visant à sevrer l'UA de l'argent des donateurs étrangers, dont la pièce maîtresse est une taxe sur les importations de

objectifs d'autofinancement mais s'opposait aux « *mesures commerciales* » pour les atteindre. « *Nous sommes fiers de notre partenariat avec l'UA et nous continuerons à travailler avec l'UA (...) pour trouver des moyens efficaces d'apporter la paix et la sécurité au continent* », a-t-on noté dans le document.

Malgré des avancées enregistrées, la majorité des pays membres de l'UA a rejeté le projet de l'actuel

SANTÉ

La lutte contre le paludisme au point mort, selon l'OMS

La lutte contre le paludisme, l'une des premières causes de mortalité au monde, stagne alors que 219 millions de cas ont été enregistrés en 2017, soit deux millions de plus que l'année précédente, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié lundi.

« *Nous devons changer de cap* », prévient le directeur-général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. « *Nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre deux objectifs* », à savoir « *réduire de 40% l'incidence du paludisme et la mortalité*

associée par rapport aux niveaux de 2015 », ajoute-t-il.

« *Premièrement, certains des pays les plus durement touchés par le paludisme ont rapporté une hausse des cas (...) et deuxièmement le niveau d'investissement dans la lutte contre le paludisme reste inadéquat* », poursuit-il.

La plupart des 219 millions de cas de paludisme en 2017, à savoir 200 millions (91%), ont été enregistrés en Afrique, et les dix pays du continent les plus durement touchés par la maladie « *auraient enregistré 3,5 millions de cas supplémentaires par rapport à*

2016 », selon l'OMS.

Parmi ces pays figurent le Nigeria, Madagascar, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda.

Le paludisme, transmis par des moustiques infectés, est responsable de plus de 435 000 décès par an, majoritairement en Afrique.

Le fait qu'« *un enfant de moins de cinq ans meurt toutes les deux minutes de cette maladie évitable et guérissable est inacceptable* », estime Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'OMS met en cause « *l'accès et l'utilisation des interventions et outils antipalu-*

diques essentiels » qui sont « *insuffisants* ».

« *Même si le financement de la lutte contre le paludisme est relativement stable depuis 2010, les investissements consentis en 2017 sont loin d'atteindre le niveau requis (...) pour réduire d'au moins 40% l'incidence du paludisme et la mortalité associée au plan mondial par rapport à 2015* », estime l'agence de l'ONU.

Les investissements dans la recherche ont atteint 588 millions de dollars en 2016, soit 85% des besoins annuels estimés. « *Dans 24 des 41*

pays où le paludisme sévit le plus, lesquels dépendent en grande partie des financements externes pour lutter contre le paludisme, le niveau moyen de financement disponible par personne à risque a diminué sur la période 2015-2017 par rapport à 2012-2014 », regrette l'OMS.

« *Parallèlement, l'émergence continue de la résistance du parasite aux médicaments antipaludiques et la résistance du moustique aux insecticides menacent les progrès futurs* », prévient encore l'OMS.

AFP

Brèves

Côte d'Ivoire

Le Rassemblement pour la Côte d'Ivoire (RACI) presse Guillaume Soro à se présenter à la présidentielle. En ordre de marche pour 2020, les Soroïstes ont tenu, le dimanche à Abidjan, leur 5e « conclave » appelant son champion à se présenter dans deux ans. En attendant que Guillaume Soro sorte du bois, un groupe parlementaire est en gestation. Peut-être même un véritable parti politique si le congrès convoqué en avril 2019 en décide ainsi. À ce « conclave » du RACI, des représentants du FPI, du PIT, du MFA, et une délégation du PDCI venue plaider pour son projet de plateforme anti-RHDP. Mais pour l'instant, la position du RACI vis-à-vis du RHDP reste floue.

Gabon

L'Union africaine appelle au « respect de l'ordre constitutionnel » au Gabon. Dans un communiqué assez court, le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a également annoncé qu'une mission « d'information et d'écoute se rendrait rapidement » à Libreville. Une déclaration qui intervient alors que la modification d'un article de la Constitution gabonaise pour pallier l'absence du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, hospitalisé depuis le 24 octobre, fait polémique. C'est la première prise de position de la communauté internationale depuis que la polémique a éclaté au Gabon. Moussa Faki Mahamat s'est dit « préoccupé par certains développements en rapport avec la situation sanitaire du chef de l'Etat », avant de réaffirmer « l'indéfectible attachement de l'UA au strict respect de l'ordre constitutionnel ».

Niger

Au Niger, au moins deux gendarmes ont été tués lors d'une nouvelle attaque jihadiste à la frontière avec le Burkina Faso. Des hommes armés roulant en moto ont attaqué un poste de gendarmerie à la sortie sud de la bourgade de Makalondi. Les six gendarmes qui gardaient le pont-bascule et le péage routier non loin de la bourgade de Kantchari ont été surpris par un groupe d'assaillants non identifiés venus en moto. Le bilan de l'attaque est de deux gendarmes tués, un blessé, un porté disparu et deux rescapés. Sitôt l'alerte donnée, les premiers renforts sont arrivés nuitamment sur cette zone. Selon plusieurs sources, l'attaque terroriste n'a duré que quelques minutes. Les assaillants se sont ensuite retirés en direction du Sud-Ouest, vers la frontière toute proche du Burkina Faso.

Madagascar

Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana se sont qualifiés pour le second tour prévu pour le 19 décembre, selon les résultats provisoires. Andry Rajoelina, de la Transition, arrive en tête avec 39,19% des suffrages. Il est suivi par son ennemi de toujours, l'ex-président Marc Ravalomanana avec 35,29% des voix. Le président sortant, Hery Rajaonarimampianina, obtient un score de 8,84% qui le place en troisième position. Le pasteur Mailhol, fondateur de la secte Apocalypse sur la Grande Ile, arrive en quatrième position avec 1,27% des suffrages. Les trente-deux autres candidats ramassent donc les miettes, comme Didier Ratsiraka avec un petit 0,45%. Le taux de participation s'élève à 54,2%. Quant au nombre de bulletins blancs ou nuls, il dépasse les 7%. Ces résultats interviennent sur fond de contestation de la part d'un grand nombre de candidats. Les trois candidats arrivés en tête ont tous, ces derniers jours, mis en doute la fiabilité des résultats partiels et la manière peu transparente avec laquelle opérait la Céni.

Tchad

Le ministre tchadien de la Défense a affirmé que l'armée avait « délogé et dégagé l'ennemi » à Miski dans le Tibesti, région du nord en proie à des violences accrues depuis trois mois. En août, une attaque de rebelles tchadiens depuis la Libye sur la localité aurifère de Kouri Bougoudi, dans la même région, a été suivie d'une riposte militaire musclée. Depuis, les combats sont fréquents dans la zone. Selon N'Djamena, le déploiement militaire vise à « nettoyer » les localités aurifères des « orpailleurs illégaux » et des « trafiquants d'armes » ou « d'êtres humains ». À Miski, des combats opposent depuis plusieurs jours l'armée tchadienne à un comité autoproclamé d'autodéfense d'habitants du massif du Tibesti. Peu contrôlée, cette zone est propice à de nombreux trafics entre le Tchad, le Soudan, le Niger et la Libye. Plusieurs groupes rebelles tchadiens sont présents dans ces pays frontaliers.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CENTRAFRIQUE

Un ex-chef de guerre extradé vers la CPI

Soupçonné de nombreuses exactions pendant la crise de 2014, Alfred Yekatom dit Rambo a été envoyé à la Haye en vue de comparaître devant la Cour pénale internationale(CPI).

Ce député, ex-chef rebelle visé par des sanctions de l'ONU, avait été arrêté le 29 octobre après avoir tiré deux coups de feu en pleine Assemblée nationale. Il aurait voulu manifester ainsi son mécontentement après l'élection du nouveau président de l'Assemblée nationale, Laurent Ngon-baba, en remplacement de Karim Meckassoua, destitué. Proche de ce dernier, Yekatom avait voté pour son maintien.

« On ne connaît pas encore les charges, elles sont sous scellés. Mais il est vraisemblable qu'il soit accusé de meurtres, pillages et recrutement d'enfants soldats, constitutifs de crimes de guerre et crimes contre l'humanité », estime Pierre Brunisso, qui dirige le bureau local de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH). La République centrafricaine a connu plusieurs périodes de troubles depuis son indépendance en 1958. Mais dans son histoire tourmentée, rien ne ressemble à la crise de 2013-2014 émaillée d'innombrables massacres intercommunautaires au nom d'une scission entre chrétiens et musulmans qui n'avaient jamais existé auparavant. Et c'est au cours de ces événements tragiques qu'Alfred

Yekatom se fait connaître sous le surnom de « Caporal Rambo ».

« Sous sa tutelle, ses éléments ont semé la terreur, depuis Bangui jusque dans le sud-ouest du pays », s'est souvenu Pierre Brunisso de la FIDH, organisation qui depuis 2013 a longuement enquêté sur les exactions commises par cet ancien caporal, qui devient chef de milice lorsque le destin du pays bascule fin 2013. En réaction à la prise du pouvoir en mars 2013 d'une coalition rebelle, la Seleka, venue du nord du pays, des groupes d'autodéfense prennent à leur tour les armes à l'automne suivant. Ce sont les anti-balaka. Mais loin de se limiter à combattre les forces de la Seleka, coupables de nombreuses exactions, ils sèment eux aussi la terreur et ciblent très vite la minorité musulmane, tout entière suspectée de « complicité » avec les rebelles venus du nord musulman.

C'est durant cette période confuse et meurtrière que le caporal Rambo assoit son pouvoir. Il contrôle alors non seulement la plus importante milice anti-balaka de la capitale, implantée au sud de la ville ainsi que dans sa périphérie, mais règne également sur l'axe qui va de Bangui à la petite ville de Mumbai, (kilomètres plus au sud). À cette époque, il semble inattaquable. Et bénéficie de nombreux soutiens.

Reste que le 20 août 2015, les Nations unies l'inscrivent sur la liste des personnes qui « compromettent la paix, la stabilité et la sécurité en RCA » et imposent aussitôt des sanctions contre lui. Mais les sanctions de l'ONU et les enquêtes de la FIDH comme celles de la CPI n'ont jamais semblé l'intimider. « Reste qu'en l'envoyant à La Haye, la CPI et le gouvernement envoient un message fort : Il n'y aura plus d'impunité. Et ce geste intervient au moment où les groupes armés qui tiennent encore 80% du pays demandent l'amnistie pour entrer dans le processus de paix », s'est réjoui Pierre Brunisso.

Son extradition vers la CPI intervient alors que le centre et l'ouest de la Centrafrique sont le théâtre de violences meurtrières depuis plusieurs jours. Dans le centre, des combats entre groupes armés ont fait au moins 37 morts jeudi, et dans l'ouest un Casque bleu a été tué le lendemain. L'identité des assaillants n'est pas connue, mais la zone où l'attaque a eu lieu est aussi une région où est très présent, depuis le début de l'année, le groupe armé Siriri.

Les affrontements qui opposent ce groupe, composé en majorité d'éleveurs peuls, et les Casques bleus sont fréquents. C'est d'ailleurs là aussi qu'a été mortellement blessé un autre Casque bleu en juin dernier.

Yvette Reine Nzaba

ERYTHRÉE-ETHIOPIE

L'ONU lève les sanctions

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies(ONU) a voté le retrait des sanctions contre l'Erythrée, après un accord de paix historique avec l'Ethiopie et un réchauffement de ses relations avec Djibouti, a-t-on appris.

La mesure laisse augurer de changements positifs dans la Corne de l'Afrique. Aucune preuve n'a été apportée du soutien de l'Erythrée aux shebab. Le pays était depuis 2009 sous le coup de sanctions du Conseil de sécurité pour son soutien présumé aux djihadistes en Somalie. Une accusation que l'Erythrée a toujours nié. L'Erythrée et l'Ethiopie ont signé

en juillet dernier, un accord de paix qui a mis fin à deux décennies d'hostilités. Ce qui a également conduit à un apaisement des relations entre les deux pays. Paris a demandé qu'un rapport soit présenté tous les six mois au Conseil de sécurité sur les efforts consentis par l'Erythrée pour se rapprocher de Djibouti, où la France, les Etats-Unis et la Chine disposent de bases militaires. Un projet de résolution britannique appelant à lever l'embargo sur les armes, les interdictions de voyage, les gels des avoirs et autres sanctions visant l'Erythrée a été

retenu. L'ambassadeur éthiopien à l'ONU, Taye Atske Selassie, a indiqué que la levée des sanctions va « ouvrir de nombreuses possibilités à l'Erythrée », attirer les investisseurs étrangers et replacer le pays dans le concert international. Ancienne province de l'Ethiopie, l'Erythrée a déclaré son indépendance en 1993 après avoir chassé les troupes éthiopiennes de son territoire deux ans plus tôt. Les deux pays se sont livrés entre 1998 et 2000 une guerre qui a fait quelque 80 000 morts, en raison notamment d'un conflit frontalier.

Noël Ndong



APPEL D'OFFRES N°06

Siège social : Avenue Amilcar CABRAL,
Brazzaville-CONGO ☒ 2889 ☎ + 242.22.281.09.78 /55/56 Fax
+242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

Commande des calendriers 2019.
Date limite pour le dépôt des offres

Le 01 Décembre 2018 à 17H00

Lieu de retrait DAO :

LCB BANK
Direction de la Logistique
Avenue Amilcar Cabral
B.P: 2889
République du Congo-Brazzaville

Condition : Un montant de 50.000 FCFA (Cinquante mille francs CFA) non remboursable exigible au retrait du DAO.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° SELECTION D'UNE AGENCE D'INTERIM (AGENCE DE TRAVAIL TEMPORAIRE)

Dans le cadre du renforcement des capacités en termes de ressources humaines, en vue de faire face à un accroissement temporaire d'activités, LCB Bank recherche une agence pour des prestations de services de travail temporaire d'intérim pour son compte.

Les entreprises présélectionnées peuvent soumettre leurs offres suivant les conditions figurant ci-dessous.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres y afférant jusqu' 21/11/ 2018, entre (8H et 12 H) le matin et (15 H et 17 H 00), à son siège sis Avenue Amilcar CABRAL / BRAZZAVILLE.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NUI) ;
- Une copie de la patente de l'année en cours ;
- Une copie de l'attestation de non faillite
- Une copie de l'attestation de moralité fiscalité
- Une copie d'identité bancaire
- Le Numéro d'identification Unique et le certificat de moralité fiscale, délivrée depuis moins d'un an par le percepteur certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le soumissionnaire est imposé.

Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Une description du soumissionnaire et des attestations de références ;
- La liste des entreprises pour lesquelles le soumissionnaire a déjà effectué ce type de missions ;
- La Déclaration sur l'honneur établie en double exemplaire, faisant connaître les noms et prénoms, qualités et domicile du soumissionnaire et si celui-ci agit au nom d'une société, la raison sociale, le montant du capital, l'adresse du siège social, la qualité en laquelle il agit, et les pouvoirs qui lui sont conférés.

Le soumissionnaire pourra accompagner son offre de tout autre document qu'il jugera utile à la meilleure compréhension.

Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis ferme séparément en trois exemplaires de chaque, dont un original (devra comprendre l'offre administrative (1), l'offre technique (2), et l'offre financière (3)). l'enveloppe globale contenant ces trois offres sera fermée et devra porter la mention AVIS D'APPELS D'OFFRES ; SELECTION D'UNE AGENCE D'INTERIM (Agence de Travail Temporaire).

L'enveloppe devra être déposée au plus tard le 23/11/2018 à 17H00

À la Direction de l'Audit Interne et Inspection Générale ou à la Direction du Capital Humain

(DAIIG)

Au siège de la LCB Bank Avenue Amilcar Cabral BP : 2889

Bâtiment annexe (1er étage) 2eme ou 3eme porte dans le grand couloir à droite

Brazzaville-Congo

Un accusé de réception vous sera délivré.

Notes

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée, les offres remises en retard ne seront pas acceptées

VIE ASSOCIATIVE

Rémy Ayayos Ikounga élu président de l'association des AET

L'assemblée ordinaire électorale de l'association des Anciens enfants de troupe (AET) s'est tenue, le 18 novembre, au Palais des congrès de Brazzaville. Au terme des travaux, Rémy Ayayos Ikounga a été élu à la tête du bureau exécutif national de ce groupement, pour un mandat de deux ans.

« Le bureau élu mesure le poids de la charge et l'immensité de la tâche. Mais ici devant vous, il prend l'engagement de mettre tout en œuvre avec votre apport pour conduire vos attentes et faire franchir ainsi un palier supplémentaire à notre organisation. Dans ce sens, notre principal chantier sera celui de la solidarité entre les anciens enfants de troupe, une solidarité qui doit se manifester véritablement à chaque instant et sur tous les plans », a indiqué le colonel Rémy Ayayos. Il succède à ce poste au général Ambroise Mopendza. Parmi les missions assignées au nouveau président du bureau exécutif de l'association des AET, on peut citer la mise en œuvre du code éthique encore en chantier dont les conclusions de la commission chargée de plancher sur cette question



Le président élu Rémy Ayayos Ikounga

importante sont encore attendues. Signalons qu'un bureau de neuf membres a été mis en place dont le vœu pressant serait de régler le problème fondamental du siège de l'association. Il demeure également un des objectifs prioritaires de l'organisation, si ce n'est le plus important sous l'impulsion bien sûr dynamique de la nouvelle équipe dirigeante.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en sa qualité de membre d'honneur ainsi que des membres du comité d'honneur et des grands anciens s'est achevée autour d'un cocktail partagé en toute convivialité. Le nouveau président est entré à l'École militaire préparatoire Général Leclerc en 1980.

Guillaume Ondzé

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

Fin de formation de la 22^e promotion des Elèves officiers d'active

La cérémonie de baptême et de triomphe marquant à la fois la sortie de la vingt-deuxième promotion et le passage en deuxième année pour la vingt-troisième a été présidée par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, le 17 novembre.

Au total soixante-dix-sept apprenants font partie de la 22^e promotion débaptisée « commandant Thierry Thystère Ngabié ». Cette promotion a réalisé, durant deux ans, en sus de l'instruction en salle et la pratique sur le terrain, les activités spécifiques suivantes : le raid bivouac de fin FCB couplé à un exercice synthèse ; le rallye de fin FCB ; la cérémonie de prestation de serment devant le drapeau national (communément appelée « passage sous le drapeau », ponctuée par le port des insignes de grade d'école : les alphas argentés ; le rallye équipe ; le raid mission d'étude à IMPANI dans la sous-préfecture d'Ignié, département du Pool ; le baptême de la promotion, qui est la dernière activité de la première phase qui constitue la première année de formation. En définitive, la deuxième année de formation s'est déroulée, quant à elle, de janvier jusqu'à ce jour. Cette phase a été marquée par les activités spécifiques suivantes : la nomadisation ; le stage d'immersion en corps de troupe ; le bivouac ; le cours de conduite des véhicules militaires (CCVM) ; le stage d'aguerrissement commando ; l'exer-

cice synthèse de fin de formation et la campagne de tirs. À l'issue de la formation, un examen final a été présenté dont la moyenne générale était de 13,60/20. Interrogé par la presse nationale, le major de la 22^e promotion, Emile Arnaud Itsa, a déclaré : « Le sentiment qui m'anime c'est le sentiment de joie et de satisfaction. Au fait, il n'y a pas de magie à cela ; il y a la discipline d'abord, en effet, fournir des efforts pour espérer être le meilleur ». Pour la tradition de l'école, la remise du sabre au commandant de la 23^e promotion par son prédécesseur de la 22^e promotion, suivie de la remise du fanion, constitue pour ces élèves un moment exceptionnel où ils signent à jamais leur appartenance à l'école et revêt véritablement le statut de chef de section d'infanterie. Quant à la 23^e promotion débaptisée « capitaine Clotaire Basile Mboko », celle des jeunes, les résultats de la première année comptant pour le passage en deuxième année affichent une moyenne générale de 13,77/20. Notons que cette cérémonie a été clôturée par un défilé militaire. Une pléthore des participants a donné un cachet particulier à l'événement. Le haut commandement militaire, les attachés de défense accrédités en République du Congo ainsi que l'ambassadeur du Gabon et le représentant de la RCA ont pris part à cette cérémonie.

G.O.

Pour NOËL,
la Fondation BUROTOP IRIS organise
une GRANDE Journée de
collecte / DON de SANG au CNTS

**Je donne mon sang
Je sauve une vie**

A+ **B-** **O-** **AB+**

Qui peut donner ?
- Avoir + 18 ans
- Peser + 50 Kg
- Être en bonne Santé

Donner son Sang ne représente
AUCUN RISQUE pour le donneur

Le prélèvement en lui-même dure 10 minutes

Une collation est offerte sur place

Acte GÉNÉREUX et CITOYEN

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX
SAMEDI 08 DECEMBRE 2018
DE 08h à 13h



Merci de vous rendre au CNTS à l'adresse :
462 cité Louis Pasteur Brazzaville



INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO
BRAZZAVILLE

PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 19 AU 25 NOV. 2018

Mardi 20 Novembre

16h30 : Emission télévisée
Ça c'est Brazza animée par Passi
18h30 : Ciné-club
L'Enfer d'Henri-Georges Clouzot
de Serge Bromberg et Ruxandra Medrea

Mercredi 21 Novembre

15h00 : Débat d'idées
« Congo-Brazzaville, pays de pétrole et de fonctionnaires ;
peu d'agriculteurs » par Jean Ngoko, agriculteur.
15h00 : Ciné-club
focus Clément Cogitore
19h00 : Mercredi à la cafét'
Biso Na Biso

Jeudi 22 Novembre

17h00 : Festival des droits de l'enfant

Samedi 24 Novembre

10h00 : Samedi des petits lecteurs
14h00 : L'heure du conte
16h00 : Rencontre de Scrabble

Dimanche 25 Novembre

17h30 : Les Bantous de la Capitale à la Cafét'
De retour tous les dimanches à Brazzaville
en alternance à l'IFC et à la Détente !

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Bilan positif de la Fondation congolaise pour la recherche médicale

La Pr. Francine Ntoumi a présenté, le 19 novembre à Brazzaville, les activités menées par la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), dans le cadre de la célébration de ses dix ans d'existence.

Francine Ntoumi a fait la promotion de la recherche scientifique qui fait partie de l'émergence synonyme d'investissement d'un pays. Pendant ses dix ans d'existence, explique-t-elle, la fondation, à travers ses recherches, a mis en place le premier laboratoire de biologie moléculaire à l'Université, apporté les données de ses recherches en paludisme, aidé le gouvernement dans la recherche en vaccin rota-virus, et contribué à l'amélioration de la santé de la population. Les autres actions de la fondation concernent la formation des étudiants en atelier et en ressources humaines ; la dotation en infrastructures notamment le siège social, le labora-



Pr Francine Ntoumi au centre lors de la conférence (adiac)

toire de biologie moléculaire à la Faculté des sciences de la santé, un centre de recherche sur les maladies infectieuses et un cabinet de consultation, un laboratoire d'analyse et plusieurs récompenses de di-

vers horizons dans le domaine de la recherche. L'objectif a été de faire connaître la FCRM et d'informer le public sur l'organisation

des journées portes ouvertes au centre de recherche sur les maladies infectieuses au cabinet de consultation avec des consultations gratuites du 26 au 27 novembre à Brazzaville. Parmi les activités, figurent

également la projection d'un film intitulé « La fourmi qui a appris à devenir un éléphant » qui sera diffusé sur les chaînes de télévision.

L'échange entre les professionnels des médias avec la Pr. Francine Ntoumi, le chef du laboratoire de biologie médicale, Felix Koukoukila et la responsable de formation, Carine Kadès, a porté sur le financement des activités de la fondation, ses réalisations, ses perspectives, la réaction de la fondation face à l'épidémie d'Ebola à proximité du pays en République démocratique du Congo, la FCRM à l'ère du numérique. Soulignant les actions positives de la fondation, les organisateurs ont indiqué qu'il reste encore beaucoup à faire. « Il faut s'inspirer de l'expérience des autres pays pour faire la promotion des sciences car si les sciences ne sont pas soutenues il n'y

aura pas d'émergence », ont-ils indiqué.

En ce qui concerne la riposte contre l'épidémie à virus Ebola, la fondation a indiqué que cette épidémie ne relève pas de la responsabilité de la fondation. La santé ne se limite pas qu'à donner des médicaments mais à avoir une ligne de recherche et à prévenir les infections. A cet effet, poursuivent-ils, le FCRM plaide pour leur implication dans les activités de riposte organisées par le ministère de la Santé et de la population.

Notons que la fondation a pour mission de renforcer les capacités de la recherche, de conduire des programmes de recherche, des formations individuelles et collectives, d'améliorer l'environnement de la recherche et de promouvoir la recherche biomédicale.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ PUBLIQUE

Des jeunes enrichissent la banque de sang du CNTS

À l'initiative de l'association les Jeunes cadres, plusieurs mouvements de la jeunesse ont fait don de sang, le 17 novembre, au Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Regroupées au sein du Réseau des acteurs pour le volontariat et la solidarité internationale qui compte treize membres, des dizaines de jeunes issus des associations membres ont donné de leur sang pour, disent-ils, sauver des vies humaines. Parmi les donateurs, on peut citer l'association Elonga, le Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo (Giohac), l'Association jeunesse positive et la Jcasa. Le coordonnateur national de l'Association Mayela, Waldo Miantama, pense que si les jeunes ne se lèvent pas pour donner de leur sang, personne ne le fera à leur place. « Nous avons été invités par l'association Les jeunes cadres qui est une organisation sœur avec qui nous travaillons depuis bientôt trois ans. Nous sommes venus pour soutenir cette œuvre de don de sang en mobilisant nos membres. Donner du sang, c'est sauver des vies humaines parce que notre pays connaît souvent un déficit en produits sanguins dans les centres hospitaliers », a expliqué le cofondateur de Mayela en Russie en 2008.

Initiateur de l'activité, le président de l'association « Les jeunes cadres », Florian Koulimaya, a, de son côté, rappelé que le but de cette opération de collecte de sang est d'aider le CNTS à sortir de la pénurie en produits sanguins. Pour atteindre cet objectif, il pense qu'il faut une participation massive.

Défendant hier la thèse de la gratuité des produits sanguins au Congo, le responsable des « Jeunes cadres » a appelé les donateurs irréguliers à comprendre le CNTS, car il s'agit d'une stratégie mise en place pour palier le problème de déficit. Supervisant l'opération, le coordonnateur du Réseau des acteurs pour le volontariat et la solidarité internationale, André Kabi, a indiqué que cette plateforme voulait, à travers ce geste, montrer l'exemple à d'autres organisations et individus.

Parfait Wilfried Douniama

DIPLOMATIE

La Haye abrite une réunion au sommet à l'OIAC

Une rencontre au sommet s'est ouverte, le 19 novembre, à La Haye, aux Pays-Bas, où les grandes puissances mondiales se rassemblent à l'occasion de la 23e Conférence des Etats Parties de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Il s'agit de la première conférence du genre depuis qu'une majorité des 193 Etats membres a voté en faveur du renforcement des pouvoirs de l'OIAC en juin, l'autorisant à désigner l'auteur d'une attaque chimique et non plus seulement à documenter l'utilisation d'une telle arme. L'organisation peut désormais attribuer la responsabilité de futures attaques chimiques partout dans le monde, à condition que le pays sur le territoire duquel s'est produit l'incident le demande.

Une décision poussée par la multiplication du recours à l'arme chimique, malgré une vive opposition de la part de l'Iran, de la Syrie et de la Russie, qui avait alors comparé l'OIAC à un Titanic « en train de couler ».

Attaques chimiques répétées en Syrie depuis 2013, ex-agent russe empoisonné à l'agent innervant Novitchok en mars en Angleterre, empoisonnement au VX du demi-frère du dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, en Malaisie en 2017 : le rôle de

l'organisation s'est considérablement étendu ces dernières années.

En avril, les autorités néerlandaises ont appréhendé et expulsé quatre agents russes qui préparaient une cyberattaque visant le siège de l'OIAC à La Haye, peu après la tentative d'empoisonnement de l'ex-agent russe, Sergueï Skripal à Salisbury, pour laquelle Londres accuse Moscou qui dément toute responsabilité.

À quelques jours de la réunion clé de l'organisation, son nouveau directeur général, Fernando Arias, avait reconnu que l'OIAC traverse une « période difficile » après une série d'attaques.

Cependant, « le sentiment général des Etats membres est que l'OIAC est plus nécessaire que jamais », avait estimé l'ancien diplomate espagnol.

Fernando Arias, qui est entré en fonction fin juillet, prononcera le discours d'ouverture de la conférence lundi, au cours de laquelle les Etats membres, dont la Russie, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France, débattront de la mise en oeuvre des nouveaux pouvoirs accordés à l'OIAC.

Lauréate du prix Nobel de la Paix en 2013, l'organisation est chargée de superviser l'application de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC), qui interdit la production et le stockage d'armes

chimiques.

L'OIAC affirme avoir contribué à éliminer 96% des stocks mondiaux déclarés d'armes chimiques depuis son entrée en vigueur en 1997.

« L'objectif principal est de consolider l'organisation et de penser que plus de 21 années de succès doivent être préservées », avait indiqué Fernando Arias.

Lors de la conférence, l'OIAC devra notamment faire face à des discussions houleuses au sujet d'une nouvelle équipe d'enquête, chargée de désigner les responsables des attaques en Syrie et dont les travaux devraient commencer au début de l'année prochaine.

Selon Fernando Arias, l'organisation est en train de mettre en place une « mission de réponse rapide » pour tout recours à l'arme chimique dans le monde ainsi qu'une « très petite mais très forte équipe » d'attribution pour la Syrie.

Composée d'une dizaine de membres, l'équipe a pour objectif de désigner les responsables des attaques chimiques perpétrées en Syrie depuis 2013.

L'OIAC doit bientôt publier un rapport complet sur l'attaque commise dans la ville syrienne de Douma en avril. Des résultats préliminaires avaient indiqué un possible recours au chlore mais pas l'usage de gaz innervant.

Nestor N'Gampoula et AFP

EDUCATION

Des fonds pour la réhabilitation d'un bâtiment du collège d'Etoumbi

Dénommée « Opération levée de fonds », l'initiative de collecte de fonds destinés à la reconstruction d'un bâtiment du collège Jean Pierre Omondjo d'Etoumbi a été lancée le 17 novembre à Brazzaville.

La toiture du bâtiment abritant les classes de 4e et 3e a été emportée par un orage qui s'est abattu dans cette localité, le 12 novembre dernier.

L'opération de collecte de fonds a été organisée par les ressortissants et amis d'Etoumbi. Au cours de celle-ci, ils ont effectué une collecte et le dépouillement de fonds devant toute l'assemblée. Le montant obtenu permet non seulement de réhabiliter le bâtiment du C.E.G d'Etoumbi mais aussi de résoudre les problèmes de quelques établissements scolaires des localités environnantes. Ainsi, la somme récoltée dans l'urne est de huit cent soixante-onze mille deux cents francs FCFA ;



Charles Nganfouomo (au centre) exhortant les natifs d'Etoumbi à faire face à la situation

celle obtenue dans le cahier est d'un million cent soixante mille FCFA. Des donateurs anonymes participent également à cette opération, un parmi eux a remis un chèque de dix millions de FCFA, d'autres par contre ont donné les sommes de deux cent mille ; cent mille FCFA.

Le collectif des parlementaires du département de la Sangha dont Leonidas Mottom Mamoni a remis une

enveloppe de deux cent cinquante mille FCFA. Les parlementaires du pool ont donné deux tonnes de sacs de ciment. La société d'exploitation forestière opérant dans la Cuvette Ouest a livré à cette localité mille huit cents tables-bancs, repartis dans chaque district.

Dans son discours, le député titulaire, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la décen-

tralisation et du développement local, chargé de la décentralisation et du développement local, Charles Nganfouomo, a exhorté les natifs d'Etoumbi à faire face à cette situation. « Etoumbi est notre bien commun ; nous souhaitons en cette période de crise promouvoir tous les leviers de la solidarité en notre sein et canaliser cette cohésion vers les actions concrètes en faveur de la population

de notre circonscription. Aujourd'hui, les travaux de réhabilitation de ce bâtiment ont commencé », a-t-il indiqué. Il a, en outre, présenté à la population le député siégeant, Francis Pépin Omvouélé. Pour ce dernier, la réhabilitation de ce bâtiment doit se faire le plus vite possible.

Prenant la parole en tant que président de l'Amicale des parlementaires de la Cuvette-Ouest (Apeco), Léon-Alfred Opimbat, a pour sa part donné sa contribution, et a félicité l'initiative. Pour lui, l'Apeco ne cessera pas d'apporter sa contribution à la résolution de ce problème. « Nous avons déjà apporté notre contribution dans le cahier », a-t-il fait savoir.

Signalons que le cahier de cotisations est ouvert en vue de la poursuite de cette opération et que les contributions sont versées auprès du député Francis Pépin Omvouélé.

Rosalie Bindika



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE (RE-PUBLICATION)

Vacance de poste	N° 00018145
Date de publication	2 Novembre 2018
Date limite de dépôt des dossiers :	24 Novembre 2018
Date d'entrée en fonction	7 Janvier 2019
Titre du poste :	Directeur(trice) des Opérations
Type de contrat et grade :	Fixed Term, NOC (ICS 10)
Durée du Contrat :	1 an renouvelable après une période probatoire de 3 mois
Typologie :	Bureau de pays du type 3
Lieu d'affectation :	Brazzaville, avec possibilité de déplacements hors de Brazzaville
Organisation :	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que le potentiel de chaque jeune soit accompli. Pour accomplir ces objectifs, le bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) Directeur (trice) des Opérations.

Sur les conseils du Représentant Résident, le/la Directeur (trice) des Opérations fournira le leadership et le conseil dans tous les aspects de gestion du bureau et de technologie d'opérations, de finances, d'administration, de fournitures et d'informations et de ressources humaines. Son rôle est d'assurer la pleine fonctionnalité et efficacité du bureau, fonctionnant sans à-coup, bien-contrôlé et préoccupé par les résultats ainsi que de faciliter l'exécution du programme et la livraison des biens et services en prévoyant les besoins opérationnels des programmes et des projets.

Le/la Directeur(trice) des Opérations participera activement à la coordination entre le bureau et le système des Nations Unies en République du Congo pour s'assurer que les besoins de l'UNFPA dans le système et dans les groupes de services communs sont satisfaits. Il/elle doit stimuler une attitude de collaboration en ce qui concerne l'équipe de programme dans le bureau-pays et le groupe des chargés des opérations du système des Nations Unies au Congo, et soutenir la communication et la coopération entre le siège et le bureau de pays. Le/la Directeur(trice) des Opérations dirige l'équipe des opérations et

collabore étroitement avec le personnel de programme dans le bureau.

II - Qualifications requises

- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo) ;
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en Gestion, Administration, Economie, Finances, Comptabilité, Audit ou domaine équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion administrative, la comptabilité ou l'audit ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit) ;

III - Dossier de candidature

- Composition
- o Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence ;
- o Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- o Formulaire P 11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- o Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés :

- o Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de « Directeur des Opérations »

Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Centre-ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)

o Par E-mail à l'adresse suivante : malapet@unfpa.org

Avec pour titre : Candidature au Poste de « Directeur des Opérations »

N.B : Pour de plus ample détails veuillez passer à Nos bureaux qui sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 02 Novembre 2018

Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

NÉCROLOGIE

MM. Théodore Okoko, Alexis Ngomba, Mathieu Ossalé Keke, Grégoire Ikoungou, Stanislas Okassou, Narcisse Ondoli et les enfants Mbongo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du village Itagneré, à Makoua que la date et le programme des obsèques de leur enfant, sœur et mère Alphonsine Mouanobia (Obelo) survenu le 5 novembre 2018, se présentent comme suit:

10h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;

13h: absoute à la rue Lebango n°23 à Nkombo, non loin du CNRTV.;

14h : départ pour le cimetière privé Bouka;

16h: retour et fin de la cérémonie.



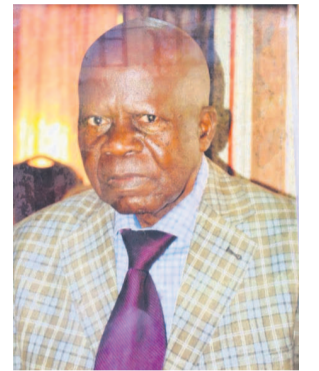
Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, Mmes Essama Bora Henriette, Akouéli Marie et Akouéli Thérèse ainsi que la famille Gockard ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment les familles Essiala et Endzounou, dans le district de Gamboma, le décès de leur frère et neveu, Lin Gockaba-Gockard, survenu le 13 novembre 2018, à Paris, en France. A Brazzaville, la veillée funèbre est organisée sur l'avenue Albert Bassandza, en diagonale du CHU, non loin de la clinique Cogemo. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Eudes Banzouzi, agent des Dépêches de Brazzaville, Scholastique Madami, Louwamou Grégoire, Ngala Prisca Sandrine, ont le réel regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur Frère, Fulbert Mikamona, ancien agent de l'Imprimerie Saint-Paul, survenu le samedi 10 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 37 de la rue Mbandza Ndounga, au quartier château d'eau. La levée de corps est prévue pour le jeudi 22 novembre à la morgue de Makélékélé. L'inhumation aura lieu au cimetière Loukanga II. Que son âme puisse reposer dans la paix éternelle.



Méline Eta-Anto, agent des Dépêches de Brazzaville, Bosco Edzonga Tsagnelet et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de son oncle paternel, le nommé Michel René Ntsitsato « Combattant » survenu le 10 novembre 2018 à l'hôpital de base de Talangai. La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu au n° 15 de la rue Dolisie Talangai / Intendance. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Les familles Mossossa Henri, Miboula Albertine, les enfants Liyelly Edith, Liyelly Cyr Patrick, Kounkou Sintia Danièle, Kounkou Flora, Kounkou Crépin ont le regret d'annoncer le décès de leur fille, cousine, nièce, tante, grand-mère et mère Makassou Elise Léonie « Ma Léonie » enseignante à la retraite, survenu à Kinshasa le 10 novembre 2018. Le deuil a lieu au N°48 bis de la rue des martyrs, à Poto-Poto. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



FIXATION DES CONDITIONS DE LA VENTE-PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

Insertion légale

Cabinet de Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la cour, 94-98 Avenue Boulevard Loango, enceinte immeuble NKOUKA, en face du Port autonome de Pointe-Noire, Centre-ville, Tél: 06.664.84.37 / 04 494 41 00 / 01 549 36 31 / 04 498 80 08 Pointe-Noire, République du Congo.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur;

En l'office de Maître MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, titulaire d'un office notarial dont l'adresse est sise Avenue Mpandzou, derrière la Fédération des MUCODEC, Centre-ville, Arrondissement I LUMUMBA, le Samedi 8 décembre 2018, à 8 heures précises.

Aux requêtes, poursuites et diligences de la Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », Société Anonyme au capital de F CFA 20.000.000.000, commerçante, siège social sis Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, B.P. 987, RCCM n° BZ-CGO-07-B-744, République du Congo, créancière poursuivante, en vertu d'une convention d'autorisation de découvert assortie d'un cautionnement hypothécaire du 23 septembre 2013, dûment revêtue de la formule exécutoire; Ayant pour Avocat Me Justin Joseph MOUBEMBE;

En présence ou lui dûment appelé de Monsieur LEMBISSA Jean Paul, Commerçant, domicilié à Pointe-Noire, quartier Ngoyo-Puma, Arrondissement 6 Ngoyo, partie saisie;

Il sera procédé, le samedi 8 décembre 2018, à 8 heures précises, en l'office de Maître MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, titulaire d'un office notarial dont l'adresse est sise Avenue Mpandzou, derrière la Fédération des MUCODEC, Centre-ville, Arrondissement I LUMUMBA, à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit:

Désignation

Propriété immobilière bâtie sise à Pointe-Noire, cadastrée parcelle n° 03, 4, 8, bloc 12, section BM, d'une superficie de 1 500 m², objet du titre foncier n° 29637, quartier Ngoyo-Puma, arrondissement 6 Ngoyo; Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et se comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

Mise à prix

Outres les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par Me Justin Joseph MOUBEMBE et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues, par ministère d'avocat, sur la mise à prix fixée à quatre-vingt millions de francs (80 000 000 F) CFA.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 15 Novembre 2018, par l'avocat poursuivant soussigné.

Pour extrait

Me Justin Joseph MOUBEMBE

S'adresser pour les renseignements: 1° A Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat poursuivant, cabinet sis à l'adresse ci-dessus indiquée, rédacteur du cahier des charges. 2° Me Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de justice, étude sise 37 Avenue Raymond PAILLET, Marché Central, Téléphone 05 557 13 50 / 04 439 52 21, Pointe-Noire, République du Congo, dépositaire d'une copie du cahier des charges.

3° Maître MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire, titulaire d'un office notarial sis Avenue Mpandzou, derrière la Fédération des MUCODEC, Centre-ville, Arrondissement I LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo, dépositaire d'une copie du cahier des charges 4° Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire où le cahier des charges est déposé.

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION:

Un immeuble urbain bâti cadastré parcelle n°7, bloc 21, section X, superficie 899,71 m², objet du titre foncier n° 22 131, sise avenue de l'indépendance, arrondissement III TIE-TIE.

MISE A PRIX : 70.000.000 FCFA POURSUITE ET DILIGENCES DE:

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. : 987, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond-point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

DATE ET LIEU:

Le Samedi 08 décembre 2018 à 08 heures,

Par devant Maître Brislaine KOUTOU, Notaire à la Résidence de Pointe-Noire en son étude sise sur l'avenue MOE VANGOULA, secteur du marché plateau Centre-ville, arrondissement I LUMUMBA.

EN EXECUTION DE:

La copie dûment exécutoire d'un acte notarié portant convention de crédit avec cautionnement hypothécaire, délivrée par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 13 janvier 2016.

Et par suite d'un commandement de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice Commissaire-prieur à la résidence à Pointe-Noire, en date du 06 juillet 2018, enregistré et publié le 31 juillet 2018 à la Conservation Foncière de Pointe-Noire.

BIEN SAISI SUR:

Monsieur Edouard MAMPASSI, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire, au n° 128, rue Malonda, quartier Mbota, gérant de la Société ANGODIS SARL.

Pour toute information, contacter le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond-point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP : 1336, Tél : 220011961 / 220011982, email : cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo, Avocat poursuivant.

Fait et signé le 14 novembre 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné.

Me Magloire

VOLONTARIAT

Une centaine de jeunes africains à Brazzaville

La ville de Kintélé, située à quelques encablures de Brazzaville, abrite du 19 au 30 novembre prochain la 9e session de formation pré-déploiement du corps de jeunes volontaires de l'Union africaine (UA).

Une centaine de jeunes venus des différents pays de l'UA dont quinze de la République du Congo, pays hôte, bénéficient de cette formation qui leur permettra d'être déployés dès l'année prochaine, selon leurs profils, dans un pays donné pour exercer le volontariat. En effet, lancé en décembre 2010, le corps des Jeunes volontaires de l'UA est un programme de développement qui a pour objectif principal de déployer des jeunes âgés de 18 à 30 ans d'origine africaine et de la Diaspora, possédant des profils académiques et professionnels variés, pour réaliser des projets sur le continent africain.

Ainsi, la cheffe de la Division de la jeunesse de l'UA, Prudence Ngwenya, a encouragé les jeunes au brassage entre eux et au panafricanisme, car le développement de l'Afrique dépend, a-t-elle indiqué, de cette couche sociale. La ministre congolaise de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a, quant à elle, souligné que l'organisation de cette 9e session par le Congo prouvait à suffisance la détermination du gouvernement à investir davantage dans les jeunes d'autant plus que la



La photo de famille Adiac

formation est une croyance en l'avenir. Selon elle, l'émergence des crises multiformes engendre de nouveaux besoins en Afrique, obligeant les Etats et les organisations régionales et sous-régionales à imaginer des stratégies susceptibles d'apporter des solutions capables de soulager les souffrances de la population.

« Aussi, tenant compte de la culture africaine de solidarité et de l'engagement de la jeunesse à servir son continent, il est de bon aloi que l'organisation régionale initie ces formations pour renforcer l'esprit de solidarité inhérent à notre culture, mais aussi pour donner aux jeunes les moyens nécessaires leur permettant d'agir en toute responsabilité », a déclaré Destinée Hermella Doukaga, précisant que grâce au volon-

tariat et à la libre circulation de la jeunesse, l'Afrique saura atteindre ses objectifs de développement à travers le programme du corps des jeunes volontaires.

Parlant du Congo, elle a indiqué que le Corps des jeunes volontaires n'était guère une initiative nouvelle pour le pays. Depuis quelques années, le gouvernement s'attèle, a-t-elle rappelé, à créer au niveau national cette communauté des jeunes. Ainsi, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique espère que la 9e session de formation qui se tient au Congo contribuera à attirer un plus grand nombre des jeunes vers ce chantier panafricain.

« Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons rassembler nos énergies pour bâtir un monde où l'être

humain doit vivre dans la dignité, à l'abri du besoin et de la peur. Le gouvernement du Congo, de concert avec d'autres acteurs de la société, a la responsabilité de s'attaquer, avec détermination et efficacité, aux problèmes des jeunes en les impliquant dans la recherche des solutions », a-t-elle conclu, annonçant la mise en place imminente du Conseil consultatif de la jeunesse dans le pays.

Briser les barrières géographiques et les tendances à l'introversion

Ouvrant les travaux au nom du Premier ministre, le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, s'est félicité de la décision des organisateurs d'avoir choisi le Congo pour abriter ce 9e rendez-vous ju-

venile panafricain. D'après lui, en lançant cette initiative en 2010, les chefs d'Etat de l'UA se sont engagés à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de leaders africains épris de paix et d'amour du continent, à la recherche du développement intégral de l'Afrique. Tout cela en brisant les barrières géographiques et les tendances à l'introversion. Le Congo travaille, a-t-il dit, à ce que ce rêve devienne assez vite réalité.

« L'Afrique de demain sera celle que vous voudriez qu'elle soit. Pour nous les adultes d'aujourd'hui, nous la voulons prospère, émancipée, émergente et occupant une place de choix dans le concert mondial. Cette ambition nous semble être à notre portée et plus encore de votre responsabilité. Vous serez les dirigeants africains de demain », espère le ministre d'Etat. S'adressant aux formateurs, il les a encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes en apportant aux participants des connaissances nécessaires afin de les mettre devant leur responsabilité de futurs dirigeants avisés. Le Congo, tout entier, est avec vous tous, jeunes et formateurs, afin que cette session soit couronnée de succès et qu'elle profite à toute l'Afrique. « Le Congo, tout entier, est avec vous tous, jeunes et formateurs, afin que cette session soit couronnée de succès et qu'elle profite à toute l'Afrique », a rassuré le ministre Gilbert Ondongo.

Parfait Wilfried Douniama

ENTREPRENEURIAT DIGITAL

Lisungui Pharma désigné meilleure start-up

Le projet de vente et d'achat en ligne des produits pharmaceutiques a été choisi à l'issue d'un vote organisé, le 16 novembre à Brazzaville, par la fondation MTN Congo, à l'occasion de la finale du programme Y'ello start-up.

Au total, cinq projets, essentiellement numériques, étaient en compétition, présélectionnés au terme de six semaines d'incubation auxquelles cent projets étaient en lice. En finale, il y avait, entre autres, les projets Légo métal, consacré à la construction des bâtiments modulables; App y'ello school, destiné à l'en-

cadrement des élèves du lycée pour augmenter le taux de réussite et Lisungui Pharma, qui a retenu l'attention du jury. Lisungui Pharma, proposé par Beldi Gladia Opouyi, un jeune congolais d'une vingtaine d'années, est une application Android, téléchargeable, qui vise l'achat des produits pharmaceutiques en ligne. Cette application permet aux usagers, en cas de besoin, d'abord de géolocaliser les pharmacies et ensuite de commander les produits livrables à distance en temps réel, sans que le client ne se déplace. Pour l'encourager à maté-

rialiser son projet, la fondation MTN Congo a donné à ce jeune un chèque de huit millions FCFA. Une récompense qu'il a accueillies avec satisfaction, bien que ce montant ne soit pas à la hauteur du devis du projet. « J'avais besoin de vingt millions FCFA pour réaliser mon projet. MTN vient de m'apporter huit millions avec lesquels je vais incessamment démarrer », s'est réjoui Beldi Gladia Opouyi.

Le jury a aussi sélectionné App y'ello school comme deuxième meilleur projet. Il s'agit aussi d'une application mobile qui vise la

digitalisation de l'éducation au lycée. Cette application Android répond au besoin de support d'accompagnement des élèves, des parents d'élèves, des établissements scolaires et institutions en charge de l'éducation, comme un véritable outil pédagogique dans l'apprentissage et la révision de leurs études.

Le porteur du projet, Gills Massamba, a reçu pour sa part cinq millions FCFA de MTN, pouvant lui permettre d'amorcer la première phase de réalisation.

Firmin Oyé

ERRATUM

Dans notre édition numéro 3371 du 19 novembre 2018, nous avons écrit à la page 5 : Financement des aires protégées : « l'équipe du projet au Congo demande un complément d'effectif ». Lire plutôt : « le comité de pilotage du projet demande un complément d'effectifs ». Nous nous excusons pour ce désagrément.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

Une vingtaine de prestataires en formation pour le montage des plans d'affaires

Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, a lancé la formation des prestataires et des chefs de secteurs agricoles des pôles d'entrée du projet, le 19 novembre, à Brazzaville.

L'objectif de cet atelier est de contribuer à la compréhension ou à l'étude de faisabilité efficace des subventions à allouer aux groupes de producteurs et aux micro, petites et moyennes entreprises par un renforcement des capacités des prestataires chargés de montage des plans d'affaires des bénéficiaires.

Il s'agit également pour les participants à cette formation de maîtriser et mieux exploiter les normes techniques des différentes productions végétales, animales et aquacoles ; de réaliser une



Vue de la salle au lancement de la formation

évaluation environnementale et sociale sommaire de la proposition du sous-projet ; de monter une étude de faisabilité fiable du sous-projet suivant le canevas du Projet de développement de l'agriculture commerciale (PDAC).
« L'action et le rôle de cha-

cun des acteurs que vous êtes sont essentiels dans la sélection des entreprises et des groupes de producteurs bénéficiaires de l'appui du projet », a indiqué le ministre de l'Agriculture.

Rappelons que c'est en septembre 2017 que la Répu-

blique du Congo et l'Association internationale de développement, groupe de la Banque mondiale, ont signé un accord de financement d'un montant d'environ 60 milliards de FCFA pour la mise en œuvre du PDAC.

Lancé en juillet dernier, le projet se réalise déjà, en témoigne la campagne de sensibilisation des producteurs menée à travers le pays. En effet, les activités d'appui direct aux producteurs agricoles et aux micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles constituent l'une des principales composantes de ce projet. Le PDAC a pour objectif, entre autres, d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs ainsi que des micro petites et moyennes entreprises agroindustrielles dans les zones sélectionnées ; d'apporter une assistance au gouvernement en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

Lopelle Mboussa Gassia

CUVETTE-OUEST

Autorités locales et élus pensent au développement socioéconomique du département

Les questions relatives à l'éducation, la santé, aux infrastructures de base, à l'économie forestière et aux projets en cours de réalisation ainsi que divers problèmes liés à la préservation de l'environnement et la gestion du personnel civil de l'Etat ont été au centre d'une concertation organisée récemment à Ewo.

La concertation a été présidée par le président de l'Amicale des parlementaires élus dans la Cuvette-Ouest (Apeco), Léon-Alfred Opimbat, en présence du préfet, Edouard Denis Okouya, et du président du conseil départemental, Richard Ejeni. Au terme de cette rencontre d'une journée, les autorités préfectorales et départementales ainsi que l'Apeco se sont préoccupés



Les participants/DR

« mener, chacun en vertu de ses compétences, un plaidoyer pour que les actions positives, en faveur du développement du département, se poursuivent dans l'intérêt d'un développement local harmonieux ; prendre toutes initiatives nécessaires au maintien de la paix sociale, à la sécurité des personnes et des biens et à la consolidation de l'unité nationale ».

des problèmes auxquels cette partie du pays est confrontée. Ainsi, les deux parties ont convenu de continuer à travailler, dans le cadre de cette initiative, pour se situer au même niveau d'information sur les questions qui touchent au quotidien de la population dans le département de la Cuvette-Ouest. Elles envisagent également, selon le communiqué final des travaux, de « mener, chacun en vertu de ses com-

pétences, un plaidoyer pour que les actions positives, en faveur du développement du département, se poursuivent dans l'intérêt d'un développement local harmonieux ; prendre toutes initiatives nécessaires au maintien de la paix sociale, à la sécurité des personnes et des biens et à la consolidation de l'unité nationale ».

Notons que cette rencontre a connu la participation de plu-

sieurs responsables ressortissants de la Cuvette-Ouest, parmi lesquels les ministres Aimé Ange Wilfrid Bininga; Charles Nganfouomo ; les députés Thierry Hobié, Serge Hubert Mouélé, Alexandre Aloumba et Saturnin Otsaleyoua, ainsi que les sénateurs Julien Epola, Sébastien Seba, Jean Serge Kentoula, Maurice Mbella, Christine Ngomoka Diokivouka et Victoire Ngolengo.

Parfait Wilfried Douniama

SEMAINE DU DOCUMENTAIRE

Les femmes réalisatrices à l'honneur à l'IFC

La semaine du documentaire aura lieu du 21 au 24 novembre dans la ville de Pointe-Noire. Pour cette 3e édition, l'Institut français du Congo (IFC) a souhaité donner la parole aux femmes réalisatrices.

« Leur effacement du paysage public (il suffit d'observer les programmes de festivals par exemple) n'est ni un délibéré objectivement exprimé, ni une fatalité. Entre les deux se glissent des mécanismes culturels que nous pouvons interroger et réformer. C'est l'enjeu de cette troisième édition de la Semaine du documentaire à Pointe-Noire », précise l'IFC dans un communiqué diffusé à la presse.

Récemment, des mouvements de grande ampleur, dénonçant des discriminations, et aussi trop souvent des agressions, sont apparus au grand jour, signes de temps qui changent. Ces préoccupations sont reprises par les institutions publiques, susceptibles de modifier des comportements culturels par leurs décisions politiques, traduites dans les lois et les règlements.

Dans un sillage qui veut rétablir une jus-



Une caméra pour la réalisation d'un documentaire crédit photo DR»

tice entre tous les êtres humains, l'IFC de Pointe-Noire souhaite prendre sa part dans ce dévoilement de la puissance créatrice des femmes. Ainsi, cette 3e édition de la semaine du documentaire sera une occasion rêvée de regarder le monde à travers le prisme des « visions de femmes ». Deux réalisatrices feront le déplacement à Pointe-Noire pour venir

présenter au public ponténégrin leurs films, à savoir Chantal Richard (France) et Ariane Astrid Atodji (Cameroun).

Pendant ces quatre jours, des films qui ont permis de rendre visibles et audibles des femmes réalisatrices pour leurs accomplissements personnels ou collectifs et pour ce qu'elles avaient vécu, survécu et même créé seront projetés à l'IFC. Une

formation à la réalisation du documentaire sera également offerte aux femmes, dont les brefs documentaires seront projetés lors de la soirée de clôture du samedi 24 novembre. L'une d'entre elle se verra également remettre le prix Elikia 2018 par un jury professionnel.

Notons qu'outre les nombreuses projections à l'IFC et hors les murs, notamment à AMID dans le quartier Mpaka et au Centre culturel Tati-Loutard à Mpita, deux tables rondes compléteront le riche programme de cette semaine du documentaire. La première sur le thème « *Le son à l'image* », à l'issue de la projection du documentaire « *Ce dont mon cœur a besoin* », en présence de Chantal Richard, Rufin Mbou et Daniel Deshays. Et la deuxième sur le thème « *La réalisatrice est-elle un réalisateur comme les autres ?* », à l'issue de la projection de « *Une Africaine sur Seine* » et « *La souffrance est une école de sagesse* », en présence de Chantal Richard, Ariane Astrid Atodji et Pascale Touloulou.

Hugues Prosper Mabonzo

VIE DES PARTIS

Le PCT Pointe-Noire a commémoré le 11e anniversaire de la disparition d'Ambroise Edouard Noumazalay

Sous l'égide de Victor Foudi, président fédéral du Parti congolais du travail (PCT) du département de Pointe-Noire, les membres de cette formation politique ont commémoré, le 17 novembre, sur le thème « Ambroise Edouard Noumazalay, un serviteur acharné du Parti congolais du travail », le 11e anniversaire de la disparition de l'ancien secrétaire général du PCT, Ambroise Edouard Noumazalay.



Les membres du PCT Pointe-Noire

Les retrouvailles étaient marquées par divers moments, notamment une évocation sur la personne d'Ambroise Edouard Noumazalay faite par Jean Théophile Ilobakima, secrétaire fédéral chargé des ressources humaines et de la mobilisation, un témoignage sur cette même personne faite par le membre du bureau politique, Gabriel Nzambila, suivi d'un recueillement de l'ensemble des participants devant l'effigie d'Ambroise Edouard Noumazalay.

Ainsi, pour les participants à cette rencontre, plusieurs vertus qui caractérisaient l'ancien secrétaire général de ce parti ont véritablement marqué la vie et le fonctionnement du PCT, à savoir son attachement au parti, sa sobriété, son altruisme, sa sagesse, sa lucidité, son intelligence et autres. « Son passage sur cette terre a véritablement marqué la vie et le fonctionnement du PCT, ainsi conformément à ses capacités d'écoute, de rassembleur, Ambroise Edouard Noumazalay était l'un des camarades qui pensait que la force d'un État devait se reposer sur un parti fort susceptible de s'ouvrir à d'autres forces progressistes du pays », a rappelé Gabriel Nzambila.

Séverin Ibara

PRIX NGOUJEL 1^{er}

Les lauréats primés au lycée Victor-Augagneur

La cérémonie de proclamation des résultats du 2e tour suivie de la remise des cadeaux aux lauréats de la 1re édition nationale du Prix Ngoujel 1er de la critique d'un spectacle a eu lieu, le 17 novembre, au lycée Victor-Augagneur en présence d'Eric Bizongo, conseiller socio-culturel du maire de l'arrondissement 3 Tié Tié, représentant le président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, et des responsables de l'enseignement de la ville.

La 1re édition du Prix Ngoujel 1er vient de livrer son verdict. Les lauréats des deux premières phases qui ont concouru à Pointe-Noire ont été primés en attendant la publication des résultats du 3e tour national qui aura lieu à Brazzaville le 8 décembre. En effet, près d'une vingtaine d'enfants issus de onze établissements scolaires ayant suivi le spectacle de théâtre « Jean Muvusu » de Ngoujel 1er par l'Arche de Ngoujel ont été récompensés selon les six niveaux d'études en attendant les résultats des secondes et terminales non encore disponibles. Ainsi, outre le diplôme de participation, les heureux récipiendaires ont reçu des smartphones, des kits scolaires, des chaises en plastique, un abonnement à l'IFC et un lot de gadgets et objets cowbell, l'un des sponsors du jeu concours. Une tombola a également été organisée et permis aux participants non primés de recevoir un cadeau des généreux donateurs.



Photo de famille à la remise des prix Ngoujel 1er crédit photo «Adiac»

Le Prix Ngoujel 1er de la critique d'un spectacle est un jeu concours ouvert aux jeunes âgés de moins de 26 ans à la date de clôture de l'édition. Ils sont conviés à décrypter, en un ou plusieurs tours d'épreuves écrites, la forme et le fond du spectacle choisi sur la base des questionnaires préalablement publiés. Par ces faits, l'activité s'avère intensément transversale alliant le côté artistique, littéraire et pédagogique. Un parfum de tourisme y est ajouté par la tournée du spectacle critiqué (dans les caravanes culturelles) et la réalisation des mini-festivals à certaines escales. L'initiative qui a vu le jour après onze ans d'abnégation et de persévérance a été louée par le représentant du proviseur du lycée Victor-Augagneur et par Ange Lemountou, l'inspecteur coordonnateur des lycées zones 4 et président du comité d'organisation qui s'est adressé aux enfants : « Si tu sais que tu ne sais pas, tu sauras ».

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION CULTURELLE

La vie et l'œuvre de Pierre Savorgnan de Brazza bientôt aux Musées d'Art de Harvard (USA)

En séjour de travail aux Etats-Unis d'Amérique, la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Bélanda Ayessa, a eu une série d'activités dont l'une d'elles a été sanctionnée par la possibilité d'un vernissage du fondateur de Brazzaville aux Musées d'Art de Harvard (USA) pour mieux faire connaître la figure.

C'est dans un temps pré-hivernal de la côte Est des Etats-Unis que Bélanda Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, a entamé sa mission de travail dans quelques institutions bien connues dans le domaine de l'activité muséale. Boston (Massachusetts) a été la première étape de la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza. Arrivée dans cet état en début de semaine dernière, elle a tour à tour visité le McMullen Museum, dirigé par Nancy Netzer, par ailleurs professeur d'histoire de l'art. Avec cette dernière, Bélanda Ayessa a pu échanger sur les activités et le fonctionnement de son institution. Elle a aussi évoqué avec son hôte les politiques de collecte, de conservation et d'exposition des œuvres acquises ou empruntées.



Bélanda Ayessa et Martha Tedeschi, directrice du Harvard Art Museums

Au cours de cet entretien, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza s'est intéressée également à la place que l'on donne aux jeunes artistes en quête d'espace d'expression et d'exposition. Il lui a été aussi donné de découvrir ce musée ouvert en 1993. Le McMullen Museum dispose d'une importante collection d'œuvres couvrant l'histoire de l'art de l'Eu-

rope, d'Asie et des Amériques, avec une grande représentation des tapisseries gotiques et baroques, des tableaux italiens des XVI^e et XVII^e siècles, des œuvres américaines datant du XIX^e et du début du XX^e siècle. Cet entretien a été suivi d'une visite guidée de l'exposition des œuvres de Carrie Mae Weems, artiste afro-américaine contemporaine rendue célèbre pour son

travail dans le domaine de la photographie.

Poursuivant ses activités, Bélanda Ayessa a tenu le même jour, à Cambridge, au cœur de la prestigieuse Harvard University, une séance de travail avec Martha Tedeschi, directrice de Harvard Art Museums. Il s'est agi en réalité d'un ensemble qui comprend trois musées : le musée Fogg (fondé en 1895), le musée Busch-Reisinger (fondé en 1903), et le musée Arthur M. Sackler (fondé en 1985) ainsi que quatre centres de recherche : celui sur l'exploration archéologique de Sardes (fondé en 1958), le Centre pour l'étude technique d'art moderne (fondée en 2002), les Archives des musées d'art de Harvard, et le Centre Straus pour la conservation et des études techniques (fondé en 1928).

Avec un fonds constitué de plus de 250 000 pièces, le musée n'expose annuellement qu'un peu plus de 1% de sa collection. Ainsi que l'a indiqué Jessica Levin Martinez, directrice des programmes académiques et publics et chercheur-conservateur pour les Initiatives de l'Art africain. Le HAM est heureux d'étudier la possibilité d'un vernissage sur Pierre Savorgnan de Braz-

za pour mieux faire connaître la figure du fondateur de Brazzaville.

Le 14 novembre 2018, la directrice générale du Mémorial a été reçue par Kathryn Gunsch, conservatrice pour l'art africain et océanique du Museum of Fine Arts de Boston. Fondé en 1870, le MFA de Boston dispose de rares collections sur l'Ancien Empire égyptien, d'Extrême-Orient, avec des paravents au pinceau datant du XVIII^e siècle. On y trouve aussi la fameuse toile D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? de Paul Gauguin, grand peintre français du XIX^e siècle.

L'entretien avec Kathryn Gunsch a porté essentiellement sur les personnes sources qui aideraient au renforcement des capacités dans les performances d'expositions et la conception des espaces de production des œuvres artistes.

Notons que la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza est attendue à Washington D.C. où elle aura des entretiens avec des responsables de la Smithsonian Institute.

Bruno Okokana

TOURNOI DES VÉTÉRANS

Manga Corpo remporte le challenge Sara attaque

Le club gabonais mieux en jambes que les autres concurrents s'est adjugé la onzième édition en battant en finale Kinda Odzoho sur un score de deux sets à zéro, succédant ainsi à Volleyball club Espoir de la République démocratique du Congo.

Dans cette édition, les équipes de la RDC n'étaient pas représentées. Seules, celles du Congo et du Gabon ont disputé le trophée qui honorait Sara Ahoui, ancienne joueuse d'Interclub et des Diables rouges. Le règlement de la compétition n'autorise pas les vétérans à disputer les manches à vingt-cinq points mais celle de quinze en vue de leur favoriser une meilleure récupération quand les rencontres s'enchaînent. Au bout des trois matches au cours desquels il fallait dépenser beaucoup d'énergie, Manga Corpo a réalisé un sans-faute en dominant ses adversaires sans avoir perdu un set. L'équipe Ewawa Pointe-Noire était la première victime. Elle s'est inclinée 0-2. Lors des demi-finales, l'équipe gabonaise a réédité la même per-

formance en battant Ebeba 2-0. Même Kinda Odzoho n'a pas pu résister en finale. Elle s'incline en deux sets 11-15 et 10-15. La troisième place chez les hommes a été occupée par Ewawa Pointe-Noire. Ebeba, qui n'a pas pu gagner le moindre match, a été classée dernière. Chez les dames, la compétition a été remportée par l'AS Lumière qui a respectivement battu Ebeba et Inter sur le score identique de deux sets à un. Interclub a pris la deuxième place grâce à sa victoire 2-0 sur Ebeba. À l'issue de la compétition, Sara Ahoui a rendu hommage à son ancien club, Interclub, et à ses anciennes coéquipières. « C'est un titre honorifique qui vient couronner tout mon palmarès de sportif. J'ai commencé à jouer au volleyball en 1994 et j'ai été reçue par la famille Interclub. Cette reconnaissance n'est pas seulement la mienne. Elle est aussi la leur parce que le volleyball est un sport qui se joue à six pour ne pas dire à douze puisqu'il y en a six autres qui sont au banc de touche. On ne peut pas jouer seul. On reconnaît un mérite parce qu'il y a eu un passeur, quelqu'un



La photo souvenir de Sara Ahoui, les membres de sa famille et l'équipe de Manga Corpo vainqueur de la 11e édition Adiac

qui a servi et quelqu'un qui a contrôlé », a-t-elle commenté. Jean Claude Mopita, le président de la Fédération congolaise de volleyball, a souligné que le tournoi des vétérans annonçait l'ouverture de la saison sportive 2018-2019 avant d'insister sur la première compétition internationale de la saison. « À l'issue de

cette 11^e édition, nous déclarons ouverte la nouvelle saison sportive 2018-2019. Nous vous informons qu'après les 5e championnats de la zone 4 des clubs champions, le gymnase Henri Elendé vous tiendra de nouveau en haleine du 22 au 30 décembre 2018 à l'occasion de la 5e édition

du tournoi international de volleyball U-21. Ce tournoi réunira les équipes du Cameroun, du Gabon, de la RDC, du Tchad, de la RCA et du Congo », a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, choisi le Dr Aimé Bembé, ancien Diable rouge de volleyball comme vétéran 2019.

James Golden Eloué